

Licence 'Géographie & Aménagement du Territoire'

L2, S4

UEM Milieu rural

FICHE A1

'CARTE TOPOGRAPHIQUE ET ESPACE RURAL'

1. LA CARTE TOPOGRAPHIQUE : UNE REPRÉSENTATION CONVENTIONNELLE DE L'ESPACE

Pour rappel,

▪ **les modes de représentation de l'espace peuvent correspondre soit à**

* **des représentations objectives** mais non interprétées et d'une métrique non rigoureuse telles que les **photographies aériennes** (nécessitant la maîtrise de la technique de la photo-interprétation) et les **photographies satellites** (techniques de télédétection);

* **des représentations conventionnelles**, interprétées, d'une métrique rigoureuse : les **cartes** et les **plans**. Dans ce cas, des procédés techniques sont utilisés pour représenter les différents éléments naturels et humains qui composent l'espace cartographié.

▪ **La carte topographique est définie comme :**

- une projection réduite et simplifiée sur un plan d'une partie de la surface de la terre,

- un mode de représentation de l'espace conventionnel

- un document résumant les traits de l'organisation d'une portion d'espace à une date précise. Une multitude d'informations peuvent être extraites de la carte topographique ; mais leur exploitation est tributaire de la connaissance des procédés de confection du document, de l'intérêt et des limites de son usage (Cf. tableau ci-dessous).

Source	Intérêt	Limites
<u>Carte topographique</u>	*Elle permet une localisation relativement précise des faits visibles et un repérage aisé grâce à l'indication des coordonnées géographiques et cartographiques ; *Elle facilite l'identification des éléments constitutifs (tant naturels qu'artificiels) de l'espace cartographié grâce à la légende détaillée, classée et hiérarchisée ; *Elle permet d'entreprendre une série de mesures et ceci grâce à l'indication de l'échelle numérique et de l'échelle graphique et de l'équidistance des courbes de niveau (distances, hauteurs, longueurs, de superficies, de pentes, etc.) ; *Elle peut servir de fond de carte à des cartes thématiques (le fond constitue un bon support pour le report d'observations réalisées sur le terrain, ou pour la localisation d'informations qualitatives ou quantitatives issues de diverses sources). *Elle est un document de base pour toute étude d'aménagement (sa consultation permet de se familiariser avec le terrain d'étude) puisqu'il donne une idée générale sur l'organisation de l'espace ;	*Les informations issues de la carte topographique sont toujours nécessaires, mais le plus souvent insuffisantes (d'où la nécessité de compléter ces informations en faisant recours à d'autres sources d'information) ; *Etant une simplification, une schématisation de l'espace réel, elle n'offre par conséquent, pas un inventaire exhaustif des composantes de l'espace réel puisque lors de la réalisation de la carte il est procédé une sélection (plus ou moins grande en fonction de l'échelle de la carte) des qualités et des quantités d'informations à reporter sur le document ; *Les données figurant dans le document nécessitent toujours une actualisation des données, et notamment celle des données humaines qui varient dans des délais de temps relativement courts. Des éléments humains peuvent soit connaître une expansion, une réduction ou une disparition ; et de nouveaux éléments (routes, chemin de fer, espaces d'activité ou de loisir, aménagements du milieu physique) faire leur apparition. *C'est un document qui voit son utilité diminuer grandement lors d'entreprise d'études à la micro-échelle.
<u>Cartes thématiques</u>	Elles permettent le traitement en détail d'un thème particulier : elles permettent une étude très précise et détaillée de l'espace sous un aspect particulier / angle particulier.	Elles offrent des informations certes détaillées mais restrictives sur les caractéristiques et la dynamique de l'espace.

Remarques : Le cadre de la carte permet de délimiter les informations à l'**extérieur** de celui-ci de celles qui sont à l'**intérieur**.

▪ Toutes les informations placées à l'**extérieur** du cadre de la carte sont d'ordre **pratique** et permettent une **meilleure lecture** de la carte.

▪ Les informations à l'**intérieur** du cadre sont **spécifiques** à l'aire d'étude et permettent donc **la reconnaissance du terrain** concerné. À l'intérieur du cadre de la carte sont projetées toutes les informations concernant le terrain à étudier; c'est-à-dire :

- les éléments naturels (montagne, vallées, oueds, forêts, etc.)
- les éléments artificiels créés par l'homme pour une organisation de l'espace tels que habitat, zones de cultures permanentes, appareil de circulation (pistes, routes, chemin de fer, port, aéroport, gare), usines, cimetières, ruines, etc.

2. UTILITÉ DE LA CARTE TOPOGRAPHIQUE POUR L'ANALYSE D'UN ESPACE RURAL

Lire et analyser une carte topographique c'est identifier, décrire et expliquer les principaux éléments tant physiques qu'humains composant l'espace étudié en se basant sur le déchiffrage des figurés et signes conventionnels représentés. Et cela suppose bien sûr, la connaissance de *l'utilité (avantages) de la carte* (et notamment les types d'informations pouvant être extraits de la carte, la *connaissance des insuffisances (les limites) de la carte* et *l'utilisation d'un vocabulaire* précis et adéquat dont les termes sont soigneusement définis.

De par la quantité d'informations que la carte topographique contient et les buts divers qu'elle doit servir, elle est une carte de base destinée à un emploi général.

- connaître la direction du *Nord* géographique ;
- déterminer la *situation géographique* d'un point ou d'un lieu grâce aux coordonnées géographiques ou cartographiques ;
- définir les principaux éléments du *site* ;

- entreprendre une *série de calculs* (distance, altitude moyenne, dénivellation, etc.),

- pouvoir se représenter la configuration et la vigueur du relief en examinant l'allure et l'espacement des courbes de niveaux;

- avoir une *idée sur l'organisation de l'espace* grâce à la lecture du contenu des informations contenues à l'intérieur du cadre de la carte (combinaison de la forme et de la vigueur du **relief** ; la répartition par grandes masses des **cultures permanentes**, la disposition, la forme et l'étendue de l'**habitat** ainsi que la consistance du **réseau de circulation**).

Remarques :

L'établissement de cartes topographiques à différentes échelles répond à des objectifs différents :

▪ Les cartes au 1/50 000 sont les plus utilisées mais quand on désire plus de détails, on utilise le 1/25 000 et quand on cherche à voir une vue plus large, les cartes au 1/100 000 ou 1/200 000 sont plus appropriées.

▪ La **petite échelle** fait apparaître les éléments les plus grands appartenant au milieu physique (le choix de la petite échelle s'impose pour une *localisation géographique* ou pour une *étude physique*).

▪ Par contre, pour une *étude de l'organisation de l'espace*, seule la **grande échelle** donne des informations avec suffisamment de détails et une plus grande précision dans la localisation de ces derniers.

De la petite à la grande échelle, les caractéristiques du milieu physique s'estompent au détriment de celles de l'organisation de l'espace ; le grand détail fait place à une multitude de détails qui font apparaître davantage l'action de l'homme sur son milieu.

Les terres labourables sont laissées en blanc et le meilleur document à consulter pour se renseigner sur ce point est constitué par les photos aériennes.